



Acte de licitation non respecté

Par **Cheron Vanessa**, le **02/07/2017** à **15:14**

Bonjour,

L'acte de licitation signé dans une office notariale, des lors l'argent prévu pour rembourser mon crédit voiture pris sur ma soulte fut versé sur le compte de mon ex conjoint par la comptabilité du notaire puisqu'il était l'emprunteur et moi le co-emprunteur; le soucis est qu'il ne donna pas l'ordre à la banque de solder le compte du prêt voiture . Je continue donc a payer ce crédit. La banque de mon ex-conjoint me répondit qu'il ne pouvait rien faire sans son accord puisque l'argent fut versé sur son compte courant dont eux même avait fourni le RIB au notaire. Ni le notaire , ni la banque sont restés en contacte après le refus de mon ex-conjoint pour le solde du prêt.

J'ai donc envoyé un courrier en accusé de réception à mon ex-conjoint lui expliquant les faits et lui disant qu'il fasse le nécessaire pour régulariser la situation.

N'ayant aucune réponse que dois je faire????